

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le 15/10/2024

ID : 025-493901102-20240926-DEL2024_CA_59-DE

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 26 septembre 2024

Délibération n°59

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de votants : 26

Vote pour : 26

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 09 septembre 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs /Jura : M. BILLOT - Mme CHOUX – M. DALLAVALLE - Mme GUYEN –
Mme HAHLEN – M. MAIRE DU POSET – Mme ROGEBOZ - Mme TISSOT-TRULLARD

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. BOURQUIN – M. BODIN – M.FROEHLI -
M. LIME - M. MICHAUD – Mme PRESSE – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY – M. BOUVERET – M. BRAND - M. JOUVIN - M. FAIVRE-PIERRET –
Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura : M. BEAUDREY (pouvoir à M. ALPY) - Mme BRAND (pouvoir à
Mme GUYEN) – M. MOLIN (pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

OBJET : MODIFICATION DE DECISIONS D'ACQUISITIONS

Deux acquisitions validées lors d'un précédent Conseil d'administration doivent faire l'objet d'une rectification concernant l'estimation domaine ou le parcellaire. En conséquence, s'agissant des acquisitions ci-après :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE (89) (opération 1127) "Création d'un pôle mobilité-mécanique - RD 950 à Toucy"

Sur la commune de TOUCY, acquisition de la parcelle section E numéro 893, d'une superficie de 58a 57ca, pour un montant de 368 000 euros, (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation de France Domaine n°2022- 89419-52295 du 15/09/2022.

- CC GRAND AUTUNOIS MORVAN (71) (opération 1072) "Acquisition du site de production du groupe VELDEMAN à Saint-Forgeot"

Sur la commune de SAINT-FORGEOT, acquisition des parcelles cadastrées :

- section B numéro 855 d'une superficie de 14a 41ca
- section B numéro 1022 d'une superficie de 1ha 13a 73ca
- section B numéro 1024 d'une superficie de 8a 12ca
- section B numéro 938 d'une superficie de 59a 92ca
- section B numéro 939 d'une superficie de 4a 19ca
- section B numéro 941 d'une superficie de 1ha 07a 17ca

Pour un montant de 2 000 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation de France Domaines, référencée 2023-71414-72641 en date du 15/11/2023.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

PREND ACTE ET VALIDE

- les modifications des acquisitions ainsi qu'il suit :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE (89) (opération 1127) "Création d'un pôle mobilité-mécanique - RD 950 à Toucy"

Sur la commune de TOUCY, acquisition de la parcelle section E numéro 893, d'une superficie de 58a 57ca, pour un montant de 368 000 euros, (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation de France Domaine N°2024- 89419-41500 du 11/07/2024.

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20240926-DEL2024_CA_59-DE

- **CC GRAND AUTUNOIS MORVAN (71) (opération 1072) "Acquisition du site de production du groupe VELDEMAN à Saint-Forgeot"**

Sur la commune de SAINT-FORGEOT, acquisition des parcelles cadastrées :

- section B numéro 1022 d'une superficie de 1ha 13a 73ca
- section B numéro 1024 d'une superficie de 8a 12ca
- section B numéro 938 d'une superficie de 59a 92ca
- section B numéro 939 d'une superficie de 4a 19ca
- section B numéro 941 d'une superficie de 1ha 07a 17ca

Pour un montant de 2 000 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation de France Domaines, référencée 2023-71414-72641 en date du 15/11/2023.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke that crosses it, and some additional scribbles.